

**COURTAGE D'ASSURANCES DES
ILES SAINT-PIERRE-
ET-MIQUELON**

Société par actions simplifiée au capital de 37 000,00 euros
à actionnaire unique

Siège social : 52, rue Maréchal-Foch
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon



Par décision de l'actionnaire unique en date du 17 mai 2021, M. Hervé DANET, demeurant 18 avenue Albert-Caillou 77500 à CHELLES, Seine-et-Marne, est nommé, à compter de ce jour, président de courtage d'assurances des îles Saint-Pierre-et-Miquelon en remplacement de la Mutuelle des îles Saint-Pierre-et-Miquelon, démissionnaire. Les statuts de la société ont été modifiés en conséquence.

L'actionnaire unique a par ailleurs pris acte de la démission de M. Jacques LAUVIN de son poste de directeur général.

